



Une équipe avec Philippe LAURENT

Dès le 15 mars,
votez
« Vivre à Sceaux »

La plus grande richesse de Sceaux, c'est vous ! Avec vos expériences, vos compétences, vos savoir-faire, vos talents, votre enthousiasme, votre générosité, votre envie de réussir votre vie, votre désir de partager ! Aujourd'hui, le temps où la puissance publique peut répondre à tout est révolu. C'est en nous-mêmes qu'il faut trouver les ressources de faire ensemble.

A Sceaux, rien ne se fait sans vous !

Pour vraiment agir dans l'intérêt des habitants, un maire et une équipe municipale ne peuvent plus se contenter de gérer des équipements ou des prestations. Alors que le contexte devient de plus en plus complexe, que certains systèmes et équilibres anciens sont remis en cause, la mairie devient le lieu où convergent toutes les préoccupations, dans tous les domaines, y compris ceux qui ne relèvent pas juridiquement de la commune. Dès lors, le maire doit disposer d'un large champ de vision et d'une bonne expérience, dans l'espace comme dans le temps.

C'est ce que nous avons fait, lors du mandat qui s'achève, avec les concertations « Parlons ensemble », sur le centre-ville, l'Europe, l'environnement, avec près de 3 000 participants aux rencontres, table-rondes et ateliers. C'est ce que nous continuerons à faire, avec vous, dans les années qui viennent.

Avec son équipe, **renouvelée, expérimentée, dynamique et engagée**, avec l'administration municipale, le maire doit fédérer toutes les énergies possibles pour à la fois **préserver** l'identité de Sceaux, conduire la transition écologique, **protéger** chacun face aux actes de délinquance et d'incivilités, mais aussi face aux aléas de la vie, **permettre l'épanouissement de chacun, faire entendre sa voix à l'extérieur et ainsi peser sur les décisions qui la concernent.** C'est une tâche exaltante. C'est notre avenir et celui de nos enfants. Construisons-le ensemble !

Vous pouvez compter sur notre engagement, nous savons pouvoir compter sur le vôtre, pour que nous fassions en sorte, **ensemble, que Sceaux reste la ville que nous aimons !**

Philippe LAURENT et son équipe

Rencontres publiques

VENDREDI 6 MARS

à 20h

au groupe scolaire
du Petit-Chambord
6-8 allée de Trévisse

MERCREDI 11 MARS

à 20h

au groupe scolaire
des Clos Saint-Marcel
48 avenue de la Gare

SAMEDI 7 MARS

**Forum : venez rencontrer
les membres de la liste
de 9h à 13h**

à l'Ancienne mairie
68 rue Houdan

VENDREDI 13 MARS

à 20h

à l'Ancienne mairie
68 rue Houdan

CHARTRE DES CANDIDATS DE LA LISTE « VIVRE À SCEAUX »

Les candidats de la liste ont pris des engagements afin de formaliser les principes du fonctionnement de la majorité qu'ils constitueront en cas de victoire électorale.

Il s'agit de permettre un véritable échange entre les membres de la majorité, sans que cela ne nuise à la nécessaire cohérence de l'action municipale.

Les candidats de la liste s'engagent notamment, en toute transparence :

- à ne pas cumuler un mandat municipal et la présidence d'une association locale ;
- à être porteurs des positions et de l'image de Sceaux et à défendre les intérêts de Sceaux et des Scéens en toutes circonstances ;
- à faire en sorte de ne pas se trouver en conflit d'intérêt, en tant qu'élus, avec eux-mêmes ou avec leurs proches ;
- à démissionner de leur mandat s'ils venaient à quitter Sceaux.

La charte est disponible sur phl2020.fr

CAMPAGNE : QUI PAIE ?

Ce document a été entièrement rédigé par l'équipe de « Vivre à Sceaux ». Sa réalisation et sa distribution sont entièrement financées par l'association de financement « AFC Philippe Laurent 2020 » déclarée à la préfecture des Hauts-de-Seine le 8 juillet 2019. Le budget de la campagne est strictement limité par les lois sur le financement des campagnes électorales. A Sceaux, le plafond est de 28 226 € pour le premier tour et pour chacune des listes. Pour « Vivre à Sceaux », cette somme provient de dons individuels.

   **Philippe Laurent 2020**

phl2020.fr

Notre projet pour Sceaux



UNE VILLE HARMONIEUSE ET DURABLE

- ▶ Préserver notre cadre de vie et nos espaces publics

Exemple : un urbanisme équilibré protégeant les quartiers pavillonnaires

- ▶ Conduire pleinement la transition écologique

Exemple : Sceaux ville pilote du « parcours de rénovation énergétique performante »

- ▶ Mettre en valeur notre patrimoine exceptionnel et accompagner la création artistique

Exemple : terminer la rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste

- ▶ Vivre en toute sécurité

Exemple : atteindre un effectif de 20 agents au service de la Tranquillité urbaine

UNE VILLE SOLIDAIRE ET ACCUEILLANTE

- ▶ Développer des services publics de qualité pour tous, de la petite enfance au grand âge

Exemple : poursuivre la politique d'accompagnement des seniors et des aidants

- ▶ Maintenir l'accès pour tous à l'éducation, à la culture et au sport

Exemple : maintenir une tarification adaptée aux ressources et composition des familles

- ▶ Garantir l'accès aux soins

Exemple : ouvrir deux maisons de santé en priorisant les médecins généralistes

- ▶ Proposer des logements de qualité pour tous

Exemple : aménager un programme de logements pour jeunes actifs

UNE VILLE ACTIVE ET DYNAMIQUE

- ▶ Animer la ville, soutenir les initiatives citoyennes, entrepreneuriales et associatives, préserver la diversité commerciale

Exemple : créer de nouveaux espaces de co-working et un incubateur

- ▶ Améliorer notre mobilité

Exemple : renforcer encore la politique vélo, pour faire du vélo le moyen privilégié de déplacement du quotidien

- ▶ Gérer, collaborer et mutualiser avec nos partenaires

Exemple : finaliser la construction de la cuisine centrale intercommunale

Retrouvez
notre projet
sur phl2020.fr

Une équipe renouvelée, expérimentée et dynamique

réunissant toutes les générations, tous les quartiers



Philippe LAURENT
Consultant
Officier de la Légion d'honneur
Centre - UDI



Chantal BRAULT
Enseignante (e.r.)
Chevalier de la Légion
d'honneur
Centre - UDI



Jean-Philippe ALLARDI
Commissaire-priseur
Coudrais - LR



Patrice PATTEE
Ingénieur
Robinson



Monique POURCELOT
Pharmacien retraitée
Coudrais - UDI



Christian LANCRENON
Chef d'entreprise
Centre - LR



**Roselyne HOLUIGUE-
LEROUGE**
Directeur marketing retraitée
Robinson



Jean-Pierre RIOTTON
Ancien cadre des industries
électriques et gazières
Blagis - UDI



Emmanuel GOUJON
Consultant
Petit-Chambord - UDI



Axelle POUILLIER
Responsable Achats
Robinson



Numa ISNARD
Avocat à la cour
Blagis - LR



Claire VIGNERON
Professeur agrégée
d'économie
Robinson



Franck TONNA
Cadre commercial
Centre



Hugues OSSART
Directeur marketing
Blagis



Kinga GREGE
Commissaire d'exposition-
scénographe
Coudrais



Philippe CLAIRAZ
Vice-président ventes
internationales
Chéneaux-Sablons



Amélia TISCORNIA
Directrice générale
opérationnelle
Robinson



Nicolas PERESSE
Responsable de groupe
Chéneaux-Sablons



Florence PRESSON
Chargée de mission transition
énergétique et agriculture
urbaine
Petit-Chambord



Francis BRUNELLE
Médecin
Chevalier de la Légion
d'honneur
Musiciens - LR



Isabelle DRANCY
Comptable public
Centre - LR



Philippe TASTES
Commercial
Centre - UDI



**Sylvie
BLÉRY-TOUCHET**
Cheffe d'entreprise
Chéneaux-Sablons



Annie BACH
Enseignante
Chéneaux-Sablons - LR



Frédéric GUERMANN
Directeur financier
Musiciens



Sabine NGO MAHOB
Enseignante
Blagis



Théophile TOUNY
Elève-Avocat
Coudrais - Libres!



Sakina BOHU
Notaire
Musiciens



Corinne DELEUZE
Manipulatrice en
électroradiologie
Robinson



**Konstantin
SCHALLMOSER**
Nationalité allemande
Avocat
Petit-Chambord



Catherine PALPANT
Cheffe d'unité au sein d'une
organisation internationale
Chéneaux-Sablons



Arnaud BARRERE
Directeur marketing et
commercial
Coudrais



Nadine LACROIX
Référente familles dans un
centre social
Blagis



**Simone
PENNEC-TARSOT**
Cadre commercial EDF (e.r.)
Blagis



Jean-Louis OHEIX
Ancien cadre
Chevalier de la Légion
d'honneur
Centre - LR

Dès le 15 mars,
votez « Vivre à Sceaux »

Vérités et contre-vérités : stop à l'intox !

Depuis plusieurs semaines circulent de nombreuses contre-vérités concernant la situation de Sceaux en matière de finances, de dette, d'impôt, de sécurité ou d'urbanisme. Ce phénomène est malheureusement inévitable en période électorale : faute de réflexion, d'expérience, d'idées et de projets, certains candidats se contentent d'inventer des peurs inutiles. Il est temps de rétablir la vérité.

Intox 1 « LA VILLE EST MAL GÉRÉE ET AU BORD DE LA FAILLITE »

- ▶ C'est ce que proclament les Cassandre de l'opposition depuis près de vingt ans ! Et pourtant, la ville continue de fonctionner, sans avoir jamais été mise sous une tutelle quelconque. Cherchez l'erreur !
- ▶ La ville a dégagé en 2019 un excédent des recettes courantes sur les dépenses courantes de près de 5 millions d'euros.
- ▶ Les dépenses de fonctionnement courantes ont augmenté de moins de 1% par an ces dernières années.
- ▶ La notation de Sceaux par LocalNova, société de notation indépendante, est, en février 2020, de 2A. Elle était de 2A- en 2014. Elle s'est donc améliorée, et correspond à l'appréciation générale « qualité de la situation financière très bonne », et à une note de 18/20.

Intox 2 « LA VILLE A ÉTÉ MISE À L'INDEX PAR LA COUR DES COMPTES »

- ▶ Depuis des années, la ville obtient l'une des meilleures notes de France (entre 19 et 20) pour la qualité de ses comptes.
- ▶ La Cour des Comptes a retenu la candidature de Sceaux pour expérimenter la certification des comptes publics. Seulement 24 autres collectivités en France ont été ainsi sélectionnées.
- ▶ Le président de la Cour des Comptes est venu lui-même à Sceaux féliciter la ville pour cette expérimentation !

Intox 3 « LA VILLE EST SURENDETTÉE »

- ▶ Le Figaro a publié en novembre 2019 la liste des 52 communes de France de plus de 10 000 habitants surennettées : Sceaux n'y figurait pas.
- ▶ La ville détient un important actif foncier et immobilier (plus de trois fois le stock de la dette). Elle est propriétaire de tous ses équipements.
- ▶ La dette est remboursable en douze ans, soit une durée bien inférieure à la durée d'amortissement des voiries et bâtiments.
- ▶ La dette est totalement stabilisée depuis 2008. Elle a même légèrement diminué.
- ▶ La ville n'a souscrit aucun emprunt toxique. Elle a au contraire équilibré les risques en maintenant 50% de la dette à taux fixe et 50% à taux révisable et protégé. Le taux moyen d'intérêt de la dette de Sceaux est l'un des plus faibles de France.
- ▶ Les remboursements annuels d'emprunts sont assurés par des ressources propres, et non par de nouveaux emprunts. D'ailleurs, la loi l'interdit !
- ▶ La dette ne finance que des investissements : équipements publics de qualité, voirie, réseaux. Ces équipements sont mis à la disposition des services publics, des clubs et des associations : ils sont la condition nécessaire de leur fonctionnement, au service de tous, pour aujourd'hui et pour demain.

Intox 4 « LES IMPÔTS LOCAUX ONT EXPLOSÉ »

- ▶ Entre 2008 et 2019, la taxe foncière a augmenté en moyenne de 3,4% par an. C'est plus que l'inflation, mais moins que la valeur de l'immobilier à Sceaux, et équivalent à la progression du revenu moyen des Scéens.
- ▶ Toutes choses égales par ailleurs (et notamment la composition familiale), la progression de la taxe d'habitation a été encore plus faible.
- ▶ L'augmentation du produit fiscal à Sceaux représente moins de la moitié des prélèvements répétés de l'Etat sur les finances de la commune : depuis 2014, l'Etat a ainsi « taxé » Sceaux d'un total de près de 15 millions d'euros !
- ▶ L'administration fiscale considère que la pression fiscale à Sceaux est toujours inférieure à la moyenne (et taxe d'ailleurs la ville pour cette raison).

Intox 5 « L'INSÉCURITÉ A CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉ »

- ▶ En 1994, il y avait 219 cambriolages à Sceaux. En 2017, il y en a eu 140. En 2019, le nombre a baissé à 99. Ce n'est pas le nombre qui a augmenté, mais la connaissance de ce nombre !
- ▶ En 2018, il y a eu à Sceaux, au total, 931 faits de délinquance, soit 47 faits pour 1000 habitants. Pour le département des Hauts-de-Seine, ce chiffre atteint 51 faits pour 1000 habitants.
- ▶ Le 16 août 2019, en réponse à une lettre du maire de Sceaux, le ministre de l'Intérieur, proche de l'opposition municipale, écrivait lui-même : « La ville de Sceaux ... est en effet concernée par les vols par effraction, mais sur des volumes faibles ».

Intox 6 « SCEAUX EST BÉTONNÉE »

- ▶ En dix ans, le maire a refusé une vingtaine de dossiers de promoteurs ayant obtenu l'accord de propriétaires de maisons. Ces dossiers représentaient près de 500 logements !
- ▶ L'Etat (y compris la majorité actuelle !) enjoint à Sceaux de construire 80 à 90 logements par an. La réalisation de logements étudiants contribue à atteindre ce nombre, en densifiant moins qu'avec des logements familiaux, et permet également d'atteindre les 25% de logements sociaux obligatoires.
- ▶ En dix ans, seuls 10 pavillons ont été démolis. Ils ont été remplacés pour 8 d'entre eux par d'autres pavillons.
- ▶ Aucune des centaines de maisons inscrites à l'inventaire du patrimoine annexé au plan local d'urbanisme n'a été démolie !
- ▶ Le taux de construction à Sceaux est de 0,6%, le plus faible du sud des Hauts-de-Seine. Il est de 2,6% à Châtenay-Malabry, de 1,5% à Châtillon ou Antony ...
- ▶ La population de Sceaux a baissé de 3,3% entre 2015 et 2020. C'est la deuxième plus forte baisse du Département ... et cela pénalise d'ailleurs la ville pour l'obtention, voire le maintien, de services publics et de transports.

Ils nous soutiennent



« Secrétaire général et président de la commission des finances de l'Association des maires de France, Philippe LAURENT est un acteur reconnu et respecté par tous les maires de France, les gouvernements successifs et les administrations centrales, avec lesquelles il mène de nombreuses discussions pour défendre les intérêts des communes et de leurs habitants. Il est aussi très impliqué dans la promotion du service public local, comme élément essentiel de cohésion sociale. Je connais aussi son engagement pour sa ville. Philippe LAURENT possède de grandes qualités humaines. Il est fidèle à ses convictions, et sait écouter les autres, en particulier les habitants de Sceaux. Il exprime une candidature de rassemblement, forte d'un excellent bilan, utile et efficace pour préparer l'avenir de son territoire. Je le soutiens en toute amitié. »

François BAROIN

Maire de Troyes, président de l'Association des maires de France

« Sceaux est une ville qui, sous l'impulsion de Philippe LAURENT, a pleinement pu rentrer dans le 21^e siècle. J'ai eu l'occasion d'y venir à plusieurs reprises et de mesurer l'attachement des Scéens à leur cadre de vie. L'attachement de Philippe Laurent à la ville de Sceaux est indissociable de sa détermination à vouloir toujours mieux faire pour sa ville. J'apporte tout mon soutien à la liste « Vivre à Sceaux » menée par Philippe LAURENT, une liste qui incarne les valeurs humanistes de la droite et du centre auxquelles je crois : des valeurs de travail, d'innovation et de solidarité. Je lui accorde ma totale confiance pour continuer à faire réussir Sceaux dans les années qui viennent. »



Valérie PECRESSE

Présidente de la Région Ile-de-France



« Au mois de mars prochain, vous élirez votre maire, cet élu de proximité qui garde la confiance des Français. Les élections municipales sont essentielles pour chacune et chacun d'entre nous. Le maire, toujours en première ligne, au contact des réalités du terrain, celui vers qui on se retourne quand le pays doit se rassembler. Celui qui représente la commune, la petite république dans la grande. Je connais Philippe LAURENT, votre maire. C'est un homme de conviction. Il est l'illustration d'un élu engagé pour sa commune, engagé dans l'action au quotidien. Il mérite votre confiance. Le 15 mars, mobilisez-vous ! »

Gérard LARCHER

Président du Sénat

« Philippe LAURENT a su, à la suite de Pierre RINGENBACH, préserver la personnalité de Sceaux et maintenir sa qualité de vie, en adaptant la ville à un contexte devenu complexe et en collaboration étroite avec le Département des Hauts-de-Seine. Il mène aussi, au niveau national, un combat que je partage pour la décentralisation et une réelle autonomie des communes et des départements. Je lui apporte tout mon soutien pour ces élections municipales. »

Patrick DEVEDJIAN

Président du Département des Hauts-de-Seine



Philippe LAURENT

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

Sceaux, la ville à vivre

phl2020.fr



J'apporte mon soutien à la liste menée par Philippe Laurent

Mme M.

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville.....

Nationalité Téléphone

Courriel

J'autorise la publication de mon nom sur la liste des soutiens **Oui** **Non**

Je fais un don de€ à **l'AFC Philippe Laurent 2020** pour la campagne de la liste menée par Philippe Laurent. Chèque à l'ordre de l'AFC Philippe Laurent 2020.

J'accepte que les informations recueillies me concernant fassent l'objet d'un traitement destiné à l'AFC Philippe Laurent 2020, 45 rue Houdan, 92330 Sceaux et à la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Ces données seront conservées jusqu'à la décision de la CNCCFP.

Formulaire et chèque à retourner à : « AFC Philippe Laurent 2020 » 45 rue Houdan 92330 Sceaux.

LE **SIGNATURE**

L'Association de financement de la campagne électorale de la campagne des municipales des 15 et 22 mars 2020 de la liste conduite par Philippe Laurent (AFC Philippe Laurent 2020) est seule habilitée à recueillir des dons en faveur de la liste « Vivre à Sceaux » conduite par Philippe Laurent dans les limites précisées à l'article L.52-8 et au III de l'article L.113-1 du Code électoral, ci-après reproduits : « Une personne physique peut verser un don à un candidat si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques ainsi que des établissements de crédit ou sociétés de financement ayant leur siège social dans un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ne peuvent ni consentir des prêts à un candidat ni apporter leur garantie aux prêts octroyés aux partis et groupements politiques. Tout don de plus de 150 euros consentis à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Sera puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende quiconque aura, en vue d'une campagne électorale, accordé un don ou un prêt en violation des articles L. 52- 7-1 et L. 52-8. Lorsque le donateur ou le prêteur sera une personne morale, le premier alinéa du présent III sera applicable à ses dirigeants de droit ou de fait. **Si vous êtes imposable à l'impôt sur le revenu et que votre don est effectué par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire, votre don vous donne droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.** L'Association vous délivrera un reçu destiné à l'administration fiscale. L'Association de financement de la campagne électorale des municipales des 15 et 22 mars 2020 de la liste conduite par Philippe Laurent (AFC Philippe Laurent 2020), a été déclarée à la préfecture des Hauts-de-Seine le 8 juillet 2019. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition de vos données personnelles par courrier adressé au Président de l'AFC Philippe Laurent 2020, 40 bis rue de Fontenay 92330 Sceaux ou envoyer un courriel à phlaurent2020@gmail.com. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenay – TSA 80715 – 75334 Paris cedex 07.

45 rue Houdan 92330 Sceaux • Contact : phlaurent2020@gmail.com